

COLLÈGE

AU CINÉMA

SAISON
2023
2024



Nord
le Département est là →



Favorisant la curiosité et l'échange, l'opération Collège au cinéma, dédiée aux collégiens de la 6^e à la 3^e, poursuit son rôle pédagogique au travers d'une approche du 7^e art comme art à découvrir et à décrypter...

Elle s'inscrit au cœur du programme d'éducation à l'image Ma classe au cinéma, à l'instar des dispositifs École et cinéma et Lycéens et apprentis au cinéma.

Le Département du Nord a le plaisir de poursuivre son engagement, dans le cadre de la 31^e édition du dispositif - aux côtés de la Direction régionale des affaires culturelles, du Centre national du cinéma et de l'image animée, du rectorat, de l'association L'Archipel des lucioles et de l'association De la suite dans les images - en invitant les enfants à prendre et reprendre le chemin des salles de cinéma avec l'implication des professionnels du secteur partenaires (distributeurs, exploitants).

Au cours de l'année 2022-2023, le dispositif a touché plus de 27 000 élèves nordistes qui ont pu bénéficier d'un programme cinématographique de qualité. Cette année encore, une sélection d'œuvres cinématographiques inspirantes, contemporaines et éclairantes proposera aux collégiens, au travers du travail pédagogique mené par les enseignants, acteurs essentiels du dispositif, d'aiguiser leur regard sur le monde.

Je souhaite aux jeunes spectateurs de cette nouvelle édition des séances de découvertes cinématographiques riches d'émotion et de partage.

Christian POIRET

Président du Département du Nord

Les films programmés	3 / 8
▶ Fantastic Mr. Fox de Wes Anderson	3
▶ L'Homme de Rio de Philippe de Broca	4
▶ Muksin de Yasmin Ahmad	5
▶ Chantons sous la pluie de Stanley Donen et Gene Kelly	6
▶ Premier Contact de Denis Villeneuve	7
▶ Tomboy de Céline Sciamma	8
La charte d'engagement	9 / 10
Les plannings : projection des films et formation	11 / 12
Les partenariats et cofinancements	12
La prise en charge des entrées au cinéma et l'aide au transport pour les collèves	13
Le pass Culture	13
Des ressources pédagogiques et culturelles	14
La procédure d'inscription à l'opération	15
Informations pratiques et contact des opérateurs	15
Salles associées à Collège au cinéma	16

Fantastic Mr. Fox

USA / 2009 / Distribution : Walt Disney

Mr Fox est le plus rusé des voleurs de poules. Une fois marié, son épouse Felicity lui demande de mettre fin à ses activités incompatibles avec la vie d'un honorable père de famille. La mort dans l'âme, il se fait alors engager comme éditorialiste dans un journal local où il s'ennuie terriblement. Quand son fils Ash a 12 ans, Mr Fox part s'installer en famille à la campagne à proximité d'élevages de volailles détenus par trois ignobles fermiers. La tentation est trop forte : Mr Fox reprend ses anciennes activités et s'attire les foudres des trois fermiers. Il doit appeler à la rescousse tous les animaux de la région pour protéger sa famille et son territoire.



Scénario : Wes Anderson et Noah Baumbach, d'après le roman *Fantastique Maître Renard* de Roald Dahl, paru en 1970.
Réalisation : Wes Anderson



Pour son premier film d'animation, Wes Anderson aborde avec subtilité et mélancolie la vie de famille, les relations parfois compliquées, même si elles semblent harmonieuses, entre parents et enfants et plus globalement les regrets voire l'insatisfaction de la vie d'adulte d'aujourd'hui. Réalisé en stop motion, il a fallu 500 marionnettes, 150 décors et plus de 4000 accessoires pour réaliser le film image par image. Le film nous offre une adaptation très personnelle du Roman de Renart explorant à la fois l'inné et l'acquis, l'amour conjugal, le droit à la différence, la brutalité des nantis et la force du collectif.



Chantons sous la pluie

USA / 1952 / Distribution : Warner Bros.

En 1927, à Hollywood, le célèbre couple amoureux à l'écran, Don Lockwood et Lina Lamont, est menacé par l'avènement du cinéma parlant. Ils décident donc de tourner leur premier film dialogué, mais Lina est pourvue d'une diction trop lamentable et l'opération tourne au ridicule. Sur les conseils de son ami Cosmo, Don fait doubler Lina par la jeune chanteuse Kathy Selden, dont il s'éprend. Mais Lina veut faire figurer sur le contrat que Kathy ne sera jamais qu'une doublure...

Chantons sous la pluie est à la fois une « romantic comedy », une comédie musicale (alignant les scènes parlées, chantées et dansées) et en prime, un documentaire amusant sur le passage du cinéma muet au cinéma parlant, une révolution technique qui transforma le 7^e art et obligea les acteurs à s'adapter, tant pour la voix que pour le jeu physique. **Gene Kelly** fait étalage de talents multiples et se montre sous le jour d'un véritable artiste multifacette car non seulement il y tient le rôle-titre, il coréalise le film et il a chorégraphié l'ensemble des tableaux.



Scénario : Betty Comden et Adolph Green
Réalisation : Stanley Donen et Gene Kelly



« Quant à la fameuse chanson sous la pluie, on croit toujours la voir pour la première fois. Elle naît comme ça, presque sans qu'on s'en rende compte, avec un pas un peu différent du précédent, un geste à peine plus marqué. Les flaques, la pluie qui tombent deviennent des instruments sous les pieds bondissants de Gene Kelly, le clapotis de l'eau est une chanson qui l'accompagne. La danse est virtuose, merveilleuse, et en même temps, elle repose sur des éléments de décors si simples : un trottoir, qu'on monte et qu'on descend, un lampadaire qui semble attendre quelqu'un. Le film culmine dans une explosion de joie pure, alors que Gene Kelly saute à pieds joints dans les flaques, comme un enfant. Une vision qu'on emporte précieusement avec soi, le cœur empli de joie, tandis qu'on fredonne un petit air, qui commence par « dou-dou-dou. » Anne Sivan (Analyses, Séances, 27 mai 2019).



Trimestre 2 - programmation 6^e/5^e

L'Homme de Rio

France - Italie / 1964 / Distribution : Les Acacias

En permission pour une semaine, le soldat de 2^e classe Adrien Dufourquet arrive à Paris pour retrouver sa fiancée Agnès. Au même moment, une statuette amazonienne est volée au musée de l'Homme. Elle fait partie d'un ensemble de statues rapportées par trois explorateurs : le professeur Catalan, le professeur Villermosa, tragiquement disparu, et Mario de Castro, un riche homme d'affaires brésilien. Quelque temps plus tard, le professeur Catalan est enlevé devant le musée. De son côté, Adrien rejoint Agnès, laquelle n'est autre que la fille de l'explorateur disparu. Hélas, la jeune femme est enlevée à son tour. Adrien se lance à la poursuite des ravisseurs...



Scénario : Philippe de Broca, Daniel Boulanger, Ariane Mnouchkine et Jean-Paul Rappeneau
Réalisation : Philippe de Broca, assisté d'Olivier Gérard



L'Homme de Rio se présente comme « la première véritable adaptation - déguisée, mais totalement assumée - des Aventures de Tintin ». Il s'agit de la deuxième collaboration entre Philippe de Broca et Jean-Paul Belmondo, peu après Cartouche. Le tournage eut lieu en 1963 à Paris, à l'aéroport d'Orly et au Brésil notamment à Rio de Janeiro et Brasilia, ville nouvelle alors en construction et quasi déserte imaginée par Niemeyer. À l'exception du saut en parachute, Jean-Paul Belmondo a réalisé lui-même toutes les cascades sans protection, notamment celle où il se raccroche de justesse aux bords d'un toit d'un immeuble en construction. L'Homme de Rio inspira l'Indiana Jones de Spielberg et le OSS 117 : Rio ne répond plus avec Jean Dujardin. À ses côtés Françoise Dorléac conforte le duo insouciant et intrépide par sa fraîcheur et sa grâce.



« Véritable poète de l'acrobatie, il (Jean-Paul Belmondo) jubilait à utiliser tous les moyens de transport possibles et imaginables, à piloter une voiture rose avec des étoiles vertes. C'était notre deuxième film ensemble, il devenait mon double, le comédien auquel je m'identifiais le mieux. » Philippe de Broca.

Premier Contact

USA / 2016 / Distribution : Park Circus Films

Lorsque de mystérieux vaisseaux venus du fond de l'espace surgissent un peu partout sur Terre, une équipe d'experts est rassemblée sous la direction de la linguiste Louise Banks afin de tenter de comprendre leurs intentions. Face à l'énigme que constituent leur présence et leurs messages mystérieux, les réactions dans le monde sont extrêmes et l'humanité se retrouve bientôt au bord d'une guerre absolue. Louise Banks et son équipe n'ont que très peu de temps pour trouver des réponses. Pour les obtenir, la jeune femme va prendre un risque qui pourrait non seulement lui coûter la vie, mais détruire le genre humain.

Le film engage une réflexion sur la communication avec l'altérité, l'esprit humain et ses limites, et une théorie du langage liée au temps. Il s'inscrit clairement dans la lignée de Rencontres du troisième type de Steven Spielberg.



Scénario : Eric Heisserer, d'après la nouvelle *L'Histoire de ta vie* de Ted Chiang
Réalisation : Denis Villeneuve



« Pour son scénario d'abord, qui met en scène l'arrivée de créatures extraterrestres sur Terre, et non l'inverse, et ensuite pour la recherche d'un langage commun. Et cette définition d'un langage commun et inédit, c'est aussi la mission du cinéma en tant qu'art, où chaque œuvre veut établir un contact neuf, avec sa propre grammaire. » Ciné Série.



Ce film est la première réalisation de science-fiction de Denis Villeneuve, et ouvre sur une collaboration idéale du cinéaste avec ce genre cinématographique puisque suit *Blade Runner 2049* en 2017, puis *Dune* en 2021.

 Oscar du meilleur montage de son pour Sylvain Bellemare en 2017.

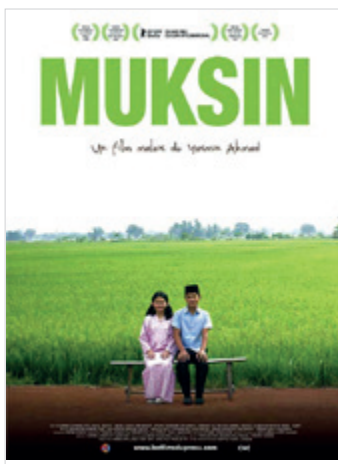
Trimestre 3 - programmation 6^e/5^e

Muksin

Malaisie / 2007/ Distribution : Les Films du Préau

Orked vit dans une petite ville de Malaisie. C'est une écolière studieuse qui aime lire et préfère les sports de garçons aux occupations des filles. Ses parents, un peu bohèmes, l'élevent dans une grande liberté et lui transmettent leur goût de la vie et de la culture. Cette famille vit son bonheur au grand jour et se moque des critiques des voisins. Un été, Orked fait la connaissance de Muksin, un jeune villageois venu passer ses vacances à la ville. Entre les deux enfants se noue une relation tendre et pudique remplie de jeux et de secrets partagés. Les grandes vacances, avec leur temps étiré, laissent à ce premier amour tout le loisir de se déployer sous le regard bienveillant des parents. Mais la fin de l'été arrive. La séparation est inévitable.

« La genèse du film est inspirée, selon les dires de la réalisatrice Yasmin Ahmad, par un poème polonais intitulé *First Love*, écrit par Wislawa Szymborska, prix Nobel de littérature en 1996. Elle y écrit que le premier amour est souvent moins tumultueux et passionné que les suivants. Mais que pourtant c'est celui dont on se souvient toute sa vie. » Cinemasansfrontieres.fr.



« *Muksin* entremêle le récit de ce premier amour naissant aux récits d'autres amours réels, heureux ou tragiques, libres ou subis. À travers le prisme de l'intime, où se joue la liberté de l'individu, ce film dépeint des relations hommes-femmes altérées par la pesanteur et l'exigence des traditions. » Zéro de conduite.net.



Scénario et réalisation : Yasmin Ahmad

 Muksin a été récompensé au festival du film de Berlin en 2007 par le prix spécial du jury international ainsi qu'une mention spéciale du jury d'enfants.

Trimestre 3 - programmation 4^e/3^e

Tomboy

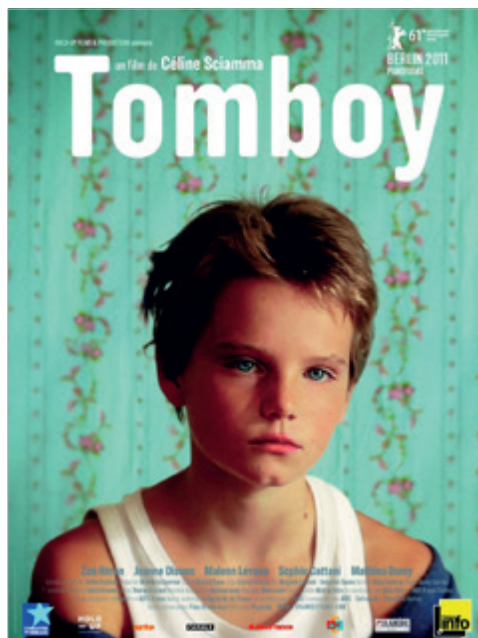
France /2011 / Distribution : Pyramide Distribution

Laure a 10 ans. Laure est un garçon manqué. Arrivée dans un nouveau quartier, elle fait croire à Lisa et sa bande qu'elle est un garçon. Action ou vérité ? Action. L'été devient un grand terrain de jeu et Laure devient Michael, un garçon comme les autres... suffisamment différent pour attirer l'attention de Lisa qui en tombe amoureuse. Laure profite de sa nouvelle identité comme si la fin de l'été n'allait jamais révéler son troublant secret.

Dans ses films, mais particulièrement dans celui-ci, Céline Sciamma fait preuve de deux qualités rares dans le cinéma dit « social » : la justesse du regard et la finesse de la mise en scène.



Scénario et réalisation : Céline Sciamma



« Tomboy est une belle chronique d'été, jouant sur l'ambiguïté des situations pour attirer l'intérêt et les questions du spectateur, et mettre en perspective la difficulté rencontrée par un certain nombre de personnes à se faire accepter telles qu'elles veulent être, et non telles que l'on voudrait qu'elles soient. La direction des enfants est remarquable, et apporte beaucoup de naturel à cette histoire mêlant espoirs et déceptions, l'image d'un éveil possible mais difficile et, surtout, une invitation à être soi-même. » À la rencontre du septième art.



La charte d'engagement

1. Préambule

Initiée par le ministère de la Culture et de la Communication, la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC), le Centre national de la cinématographie et de l'image animée (CNC), l'opération Collège au cinéma est mise en œuvre par le Département du Nord, en partenariat avec l'académie de Lille et l'association De la Suite dans les images.

Ce dispositif propose aux classes de collèges de découvrir des œuvres cinématographiques de répertoire et contemporaines, lors de projections en salle, notamment en VOSTF. Un travail pédagogique d'accompagnement est conduit par les enseignants et les partenaires culturels.

Il offre l'opportunité aux collégiens de se constituer les bases d'une culture cinématographique française et internationale, ainsi qu'une ouverture sur le monde actuel et son histoire.

Cette éducation à l'image vise à leur permettre d'adopter une démarche de choix et de réflexion par rapport aux principales formes cinématographiques, audiovisuelles, multimédia...

Le parcours proposé participe de l'acquisition d'un socle commun de connaissances, notamment relatif à la formation du jugement, du goût et de la sensibilité, tel que défini dans les priorités du ministère de l'Éducation nationale.

2. Objet de la charte

Collège au cinéma repose sur le volontariat des chefs d'établissement scolaire et des enseignants, ainsi que sur la collaboration active des exploitants des salles de cinéma. La responsabilité de chacun et le respect d'un ensemble de principes communs, propres au dispositif sont une condition de succès et de qualité pour tous.

La charte a donc pour objet de déterminer le cadre de participation des collèges et des salles de cinéma. Elle vise à garantir une démarche volontariste dans le travail d'exploitation de l'offre proposée.

3. Programmation et public visé

La programmation est organisée par niveau (6^e/5^e et 4^e/3^e) et inscrite dans le temps scolaire au rythme minimum d'une projection par trimestre. Toutes les classes, y compris les classes d'intégration des collèges publics ou privés du Nord peuvent s'inscrire, à raison de 2 classes minimum et 6 classes maximum par niveau.

4. L'engagement de l'exploitant de salle de cinéma

Concernant la programmation :

- Il assure la circulation des films de salle en salle, conformément au calendrier fourni par la coordination-cinéma ;
- Il assure les projections des films de la programmation pour les enseignants et pour les élèves, au tarif fixé nationalement (2,80 € par élève, par séance).

Concernant le contact et l'accueil :

- Il prend contact avec les collèges dès septembre, afin de fixer les dates de projection, en offrant un choix de jours et horaires suffisants et conciliables avec les obligations scolaires de l'établissement ;
- Il accueille les élèves, veille à ce que le nombre d'élèves présents ne compromette pas la qualité du visionnage, afin de favoriser un comportement adéquat des collégiens, permettre de bonnes conditions de projection et la meilleure exploitation possible du projet de l'équipe pédagogique ;
- Il met à disposition des collèges les documents pédagogiques et affiches ;
- Il assure le retour rapide à la coordination-cinéma des attestations de présence aux projections ;
- Il relaye les difficultés éventuelles auprès de la coordination générale (services du Département).

La charte d'engagement

Concernant le soutien de l'opération :

- Il propose éventuellement aux enseignants une activité complémentaire à la projection (débat, découverte des métiers du cinéma...) en lien avec le comité de pilotage ;
- Il favorise le développement de liens réguliers avec les jeunes ;
- Il assure la promotion de Collège au cinéma auprès du public et des établissements de son secteur.

5. L'engagement du chef d'établissement, du professeur relais et des professeurs stagiaires

Le chef d'établissement :

- Il rappelle le principe d'engagement aux professeurs participants, s'assure de la présentation au conseil d'administration du projet pédagogique autour de la programmation et s'assure de l'exploitation des films en classe, lors de séquences pédagogiques, dans le respect des droits de diffusion (ADAV) ;
- Il valide l'inscription de 2 classes minimum et 6 classes maximum par niveau ;
- Il s'assure de la présence des mêmes classes inscrites à l'ensemble des projections, tout au long de l'année, sans substitution d'élèves ou de classes non inscrites ;
- Il s'engage à l'attribution des crédits nécessaires à la réalisation de la totalité de l'opération, transports, affectation à l'opération de la subvention éventuelle d'aide au transport ;
- Il autorise les enseignants concernés à assister aux visionnages organisés à leur intention ;
- Il s'assure de la présence d'enseignants à la formation ;
- Il prévoit un taux d'encadrement suffisant afin de garantir la bonne conduite des élèves et garantit la présence, au moment de la projection, des enseignants directement concernés par le dispositif et qui ont donc des classes inscrites dans l'opération ;

- Il rappelle aux accompagnateurs l'impérative nécessité du respect des horaires de séance.

Le professeur relais :

- Il coordonne l'organisation des projections avec l'exploitant de salle et confirme la réservation dans les meilleurs délais (2 semaines maximum après la proposition faite par l'exploitant de salle) ;
- Il réceptionne les dossiers pédagogiques mis à sa disposition et les diffuse auprès des élèves et de ses collègues (fiches-élèves et dossiers-enseignants du CNC) ;
- Il fournit l'attestation de présence des élèves à l'exploitant à chaque séance et le prévient le plus tôt possible de l'absence des élèves en cas d'empêchement exceptionnel ;
- Il relaye les difficultés éventuelles auprès de la coordination générale (services du Département) ou de la coordination de la formation (services de la DAAC).

Les professeurs stagiaires :

- Ils participent à la formation et s'engagent à en faire une restitution auprès de leurs collègues ;
- Ils transmettent à leurs collègues les informations et documents distribués lors du stage ou reçus par voie électronique.

**Les exploitants de salle
et les établissements scolaires participants
s'engagent à respecter les termes de cette charte**

Les plannings : projection des films et formation

Rappel : l'association *De la suite dans les images* affecte les collègues inscrits dans les salles de cinéma correspondantes. Au long de l'année scolaire, les exploitants de salle et les professeurs relais se contactent afin de fixer les dates de projection pour les élèves (cf. La charte d'engagement p. 9).

1. Projections des films de l'année

- Projections réservées aux enseignants leur permettant de voir les films sur grand écran et de se préparer à la journée d'étude de ces films.
- Présence attendue des professeurs stagiaires. Tous les enseignants concernés sont invités : il est indispensable que les enseignants aient vu les films pour tirer profit de formations et préparer leurs élèves aux projections.
- Sans ordre de mission de la DAFOP (et sous réserve de l'accord du chef d'établissement – cf. La charte d'engagement).

	6 ^e /5 ^e		4 ^e /3 ^e
Projections	Jeudi 7 septembre 2023		Jeudi 14 septembre 2023
8 h 45	Accueil	8 h 45	Accueil
9h	Fantastic Mr. Fox 1 h 27 - VF L'Homme de Rio 1 h 50 - VF	9h	Chantons sous la pluie 1 h 43 - VOSTF Premier Contact 1 h 56 - VOSTF
14 h	Muskin 1 h 35 - VOSTF	14 h	Tomboy 1 h 22 - VF

Lieu : Cinéma Le Majestic, 54 rue de Béthune à Lille

2. Formation organisée par le rectorat

Objectif : dans le cadre de l'objectif 100 % EAC, permettre aux enseignants de travailler sur la préparation des élèves à la projection, la réception et l'analyse des films, ainsi que leur exploitation en classe dans le cadre de projets d'éducation artistique et culturelle (cf. La charte d'engagement p. 9).

Modalités :

- Principe : 1 module de formation minimum obligatoire par établissement, 2 maximum ;
- Le vœu 1 est prioritaire. Le vœu 2 est attribué en fonction des places restantes. Pour avoir plus de chance de l'obtenir, il vous est conseillé de privilégier des enseignants différents pour chaque vœu ;
- Deux modules « pistes pédagogiques » sont proposés : l'un pour le niveau 6^e/5^e, l'autre pour le niveau 4^e/3^e.

À choisir sur la fiche d'inscription :

- **Module A :** pistes pédagogiques 6^e/5^e
 - Le jeudi 21 septembre 2023 à Le Quesnoy
 - Le jeudi 28 septembre 2023 à Marcq-en-Barœul
 - Le mardi 3 octobre 2023 à Hazebrouck
- **Module B :** pistes pédagogiques 4^e/3^e
 - Le mardi 26 septembre 2023 à Landrecies
 - Le jeudi 5 octobre 2023 à Lille

Les plannings : projection des films et formation

Groupes constitués en fonction de la résidence administrative des enseignants.
Lieux de formation sous réserve de modification ultérieure du rectorat.

Les enseignants du public retenus recevront un ordre de mission de la DAFOP.

Les enseignants du privé devront solliciter un ordre de mission de leur direction, selon le stage obtenu.

Avant chaque journée de formation, un courriel sera envoyé sur le mail académique de chaque enseignant retenu, afin de l'informer des modalités d'organisation de chaque stage.

Les groupes de formation seront consultables sur M@gistère début septembre

m@gistère

Des ressources pédagogiques seront mises à disposition (courant octobre) sur la plateforme académique M@gistère, accessible à tous les enseignants du public comme du privé, à partir de leur identifiant académique, grâce au lien d'auto-inscription qui sera publié début septembre sur le site de la DAAC de l'académie de Lille (dispositif Collège au cinéma/rubrique Formation).

Pour se perfectionner dans la pratique du langage cinématographique et mener des activités de réalisation avec les élèves (écriture, story-board, tournage, montage), les enseignants pourront trouver dans le plan académique de formation (PAF) 2023-2024 des stages pratiques liés au cinéma dans l'onglet CIN_”

Pour plus de renseignements, contactez Odile FLON : Odile-Martine.Flon@ac-lille.fr

Les partenariats et cofinancements

Le Département du Nord :

- Il assure la coordination générale de l'opération qui concerne plus de 300 établissements scolaires et plus de 40 salles de cinéma partenaires ;
- Il prend en charge les entrées des collégiens dans les salles de cinéma, au tarif de 2,80 € l'entrée ;
- Il attribue une subvention d'aide au transport des collégiens vers les salles de cinéma, lorsque les conditions sont remplies (cf. L'aide au transport pour les collèves p. 13) ;
- Il conçoit, rédige et réalise la brochure d'information annuelle sur le dispositif Collège au cinéma et organise les inscriptions des collèves à l'opération ;
- Il pilote les comités de pilotage locaux.

Chaque année, le Département consacre en moyenne 170 000 € à l'opération dont environ 25 % pour une aide au transport des élèves.

L'association *L'Archipel des lucioles*, soutenue par le CNC, coordonne le dispositif au niveau national, en liaison avec le CNC et le ministère chargé de l'Éducation.

Le CNC met à disposition les films, prend en charge les frais afférents à leur circulation dans les salles de cinéma, ainsi que la conception, la rédaction et l'impression des documents pédagogiques destinés aux enseignants et aux élèves.

La DRAC finance la coordination-cinéma départementale et la diffusion des ressources pédagogiques, valide l'intervention de professionnels du cinéma dans la formation, participe au comités de pilotage.

L'Éducation nationale encadre, finance la formation et impulse des projets pédagogiques, participe au comités de pilotage.

L'association *De la suite dans les images*, au titre de la coordination-cinéma, assure la répartition des collégiens dans les différentes salles de cinéma partenaires et organise la projection des films avec les exploitants de salle, participe au comités de pilotage.

La prise en charge des entrées au cinéma et l'aide au transport pour les collèges

Le pass Culture

La prise en charge des entrées au cinéma :

Le Département prend à sa charge les entrées des élèves à toutes les séances, au tarif unitaire de 2,80 €.

Principe de gratuité pour les enseignants et les accompagnateurs.

Le collège ne paie rien à l'exploitant de cinéma (cf. La charte d'engagement p. 9).

L'aide au transport pour les collèges :

Les collèges organisent eux-mêmes le transport de leurs élèves suivant le planning des projections fixé. Les factures de transport sont réglées directement par le collège.

Le Département du Nord attribue au collège une subvention forfaitaire pour le transport des élèves (bus, métro) selon les conditions suivantes :

- 4 € par an et par élève présent aux projections du 1^{er} trimestre, pour les collèges ne bénéficiant pas de salle de cinéma dans leur ville ;
- 2,30 € par an et par élève présent aux projections du 1^{er} trimestre, pour les collèges situés à plus de 2 km du cinéma de leur ville.

Ce forfait est versé par le Département au gestionnaire du collège pour l'année scolaire écoulée. Il est calculé sur la base des **attestations de présence** fournies par le collège à l'exploitant de salle.

Dans le cadre de l'édition 2023/2024 de **Collège au cinéma Nord**, De la suite dans les images propose à chaque classe inscrite au dispositif de prendre part à l'un des **5 parcours culturels** présentés ci-dessous, et ce afin de prolonger/compléter les 3 séances scolaires annuelles en salle de cinéma.

Modalités de participation : un parcours par classe maximum. Participation non-obligatoire, sur la base du volontariat des équipes pédagogiques avec accord des chefs d'établissements.

Prise en charge financière : la participation au parcours souhaité est à l'entière charge des établissements scolaires.

Plusieurs modalités de financement sont possibles : via la part collective du pass Culture, le FSE ou le fond de réserve.

Si vous êtes intéressés par l'un de ces parcours, merci d'envoyer un mail à marine@delasuitedanslesimages.org afin de coconstruire votre projet et de déterminer les modalités de mise en œuvre.

Calendrier : à définir impérativement en début d'année scolaire avec le coordinateur du projet (marine@delasuitedanslesimages.org).

- **Parcours 1** : Exploration des films Collège au cinéma 2023/2024 ;
- **Parcours 2** : Les mains dans le cinéma, ateliers de pratiques ;
- **Parcours 3** : Le cinéma est mon métier, rencontres avec des professionnels ;
- **Parcours 4** : Entre art et média : comprendre les images qui nous entourent ;
- **Parcours 5** : Jeux vidéo et cinéma.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site : delasuite-danslesimages.org

Des ressources pédagogiques et culturelles



Le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC)

Chaque film de la programmation est accompagné d'un dossier pédagogique (dossier enseignant) et d'une fiche thématique remise à chaque élève (fiche élève).

L'accessibilité aux ressources pédagogiques change à compter de la rentrée 2023.

De ce fait, le dossier enseignant ne sera désormais disponible qu'en version numérique sur le site du CNC, tandis que la fiche élève continuera d'être distribuée en version papier, mais sera également disponible en version numérique sur le site du CNC.



Transmettre le cinéma

Outil conçu par le CNC et LUX Scène nationale de Valence pour accompagner les dispositifs de sensibilisation au cinéma. Des vidéos pédagogiques sont également accessibles.

<https://transmettrelecinema.com/dispositif/college-au-cinema/>



L'association L'Archipel des lucioles

Plateforme collaborative d'éducation aux images.
<https://www.passeursdimages.fr/college-au-cinema>

ACAP

En sa qualité de pôle régional d'éducation aux images, l'ACAP porte le déploiement sur les Hauts-de-France d'un programme d'éducation artistique et culturelle ambitieux proposant une variété d'ateliers, de ressources, de projections, de rencontres, de médiations conçus pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes.

<https://www.acap-cinema.com/>



L'association De la suite dans les images

De la suite dans les images met en relation, accompagne et soutient les professionnels de l'exploitation et de l'action culturelle cinématographique en région Hauts-de-France, plus particulièrement dans le Nord - Pas-de-Calais depuis 2002.

<https://www.delasuitedanslesimages.org/parcours-culturels-cac-nord/>



Pixivore

Les films de l'année sont sur Pixivore, plateforme d'accompagnement pédagogique des dispositifs Collège au Cinéma Nord et Pas-de-Calais. Au programme : quizz, défis participatifs, watchlists, focus thématiques, notions et métiers du cinéma... permettant aux élèves et enseignants d'explorer de façon ludique les coulisses des films programmés.

<https://www.pixivore.fr/mes-films/>



Cinarts

Un film, une œuvre : Cinarts est une nouvelle plateforme multilingue, qui développe des passerelles entre le cinéma et les arts, afin de mettre en évidence le rôle du patrimoine cinématographique dans l'histoire de l'art du XX^e siècle. C'est un projet européen d'éducation au cinéma mené par la Cineteca di Bologna (Italie) et cofinancé par Creative Europe.

<https://cinarts.eu/>

Inscription au dispositif ouverte jusqu'au 7 juillet 2023 :

- Une inscription unique et globale par collège ;
- L'inscription se base sur des effectifs prévisionnels en juin ;
- La validation de l'inscription par le chef d'établissement est obligatoire et vaut pour acceptation de la charte d'engagement Collège au cinéma ;
- Inscription en ligne via le lien suivant :
<https://aidesetsubventions.lenord.fr/sub/tiers/authentication>
- Télécharger le tuto pour vous inscrire en ligne :
lenord.fr/tuto-collegeaucinema

Pour tout renseignement complémentaire sur les inscriptions ou formations, contactez :

Corinne PRUVOT et Isabelle IVANOFF, coordinatrices
collegeaucinema@lenord.fr (pendant la période d'inscription)

Estelle PLINGUIER, coordinatrice des stages
estelle.demarcq@ac-lille.fr

Brochure d'information Collège au cinéma :

Téléchargeable toute l'année sur le site www.lenord.fr/collegeaucinema.

Affiche Collège au cinéma :

Envoyées aux chefs d'établissement scolaire pour un affichage en salle des professeurs et au CDI.

Inscriptions et subventions du Département :

Corinne PRUVOT et Isabelle IVANOFF - Coordination de l'opération
Hôtel du Département - Direction Sports et Culture
51 rue Gustave Delory 59047 LILLE CEDEX
Tél. : 03 59 73 81 85 / 03 59 73 57 25
corinne.pruvot@lenord.fr / isabelle.ivanoff@lenord.fr

Lien avec les salles :

Marine CLÉMENT - Coordination cinéma
Association *De la suite dans les images*
8 rue Armand Carrel 59000 LILLE
Tél. : 03 20 93 04 84
marine@delasuitedanslesimages.org

Pilotage pédagogique :

Éric BACIK, IA – IPR
Rectorat de l'académie de Lille
144 rue de Bavay 59000 LILLE
Tél. : 03 20 15 60 00

Formation :

Estelle PLINGUIER-DEMARCO, professeure missionnée de la CASEAC/DAAC -
Coordination des stages
estelle.demarcq@ac-lille.fr

Prolongement possible du dispositif par un partenariat culturel :

Benjamin ORLIANGE, conseiller cinéma-audiovisuel
Hôtel Scrive – DRAC Hauts-de-France
3 rue du Lombard 59041 LILLE
Tél. : 03 28 36 62 16
benjamin.orliange@culture.gouv.fr

Salles associées à Collège au cinéma 2023-2024

VILLES	SALLES	TÉLÉPHONES	COURRIELS
ANICHE	L'Idéal - Cinéma Jacques Tati	03 27 91 15 97	cinema.jacques.tati@wanadoo.fr
ANNŒULLIN	Médiathèque François Mitterrand*	03 20 58 14 50	cbrochart@cineligue-hdf.org
ARMENTIÈRES	Ciné Lumières	03 20 53 22 02	contact@cinema-armentieres.fr
AVESNES-SUR-HELPE	Le Caméo	03 27 56 57 21	cinema.lecameo@gmail.com marie@collectif-parasites.com
BAILLEUL	Flandria	03 28 49 29 89	flandria@ville-bailleul.fr mediation.cine59@gmail.com
CAMBRAI	Le Palace	03 27 81 31 39	lepalacecambrai@hotmail.fr
CAUDRY	Le Millenium	03 27 70 09 60	programmation@le-millenium.fr
COUDEKERQUE-BRANCHE	Studio du Hérisson*	03 20 58 14 50	cbrochart@cineligue-hdf.org eric.vandeweghe@ville-coudekerque-branche.fr
DENAIN	Mégarama	07 78 20 18 85	megaramaassistant.denain@gmail.com
DOUAI	Majestic	03 27 86 95 01	v.henniquaux@majestic-douai.net
DOUAI	Tandem - L'Hippodrome	09 71 00 56 79	accueil@tandem.email
DOUCHY-LES-MINES	L'Imaginaire	03 27 22 22 30	cine.limaginaire@gmail.com
DUNKERQUE	Studio 43	03 28 66 91 02	mgilles@studio43.fr deuchin@studio43.fr
FOURMIÉS	Le Palace	03 27 64 11 54	cinemafourmies@gmail.com
GRANDE-SYNTHÉ	Le Varlin	03 28 21 81 55	cinemalevarlin@gmail.com
GRAVELINES	Sportica	03 28 65 46 35	d.euchin@sportica.fr c.hamelin@sportica.fr
HAZEBROUCK	Centre André Malraux**	03 28 48 08 34	lestoilsdunord@orange.fr
HAZEBROUCK	Arcs en Ciel**	03 28 48 08 34	lestoilsdunord@orange.fr
TEMPLEUVE	Modern Ciné**	03 28 48 08 34	lestoilsdunord@orange.fr
HALLUIN	Le Familia	03 20 46 11 71	lefamilia@ville-halluin.fr
HAUTMONT	Le Paradiso	03 27 63 64 80	contact@leparadisohautmont.fr
JEUMONT	Le Régent	03 27 39 56 25	christine.melot@orange.fr
LE CATEAU-CAMBRÉSIS	Le Sélect	03 27 84 62 52	nathalielenotte.mairie@lecateau.fr

VILLES	SALLES	TÉLÉPHONES	COURRIELS
LE QUESNOY	Théâtre des 3 Chênes*	03 20 58 14 50	afouquet@cineligue-hdf.org
LAMBERSART	Salle André Malraux**	03 28 48 08 34	lestoilsdunord@orange.fr
LEERS	Amical Ciné	03 20 80 05 31	amicalcine@gmail.com
LILLE	Le Majestic	06 76 78 81 72	cinécite-lille@cinemas.ugc.fr
LILLE	Le Métropole	03 20 15 92 20	cinécite-lille@cinemas.ugc.fr
MARCQ-EN-BARCEUL	Le Pont des Arts	03 20 31 37 17	a.pitula@lepontdesarts-cinema.fr
MAUBEUGE	Ociné	03 27 65 81 67	ocine-maubeuge@orange.fr
MERVILLE	Espace culturel Robert Hossein	03 28 42 07 56	cinema@ville-merville.fr
RONCQ	Cinéma Gérard Philipe	03 20 46 05 95	contact@cinemaroncq.fr
ROUBAIX	Le Duplexe	03 20 14 85 90	roubaix@cinemas.ugc.fr
SAINT-AMAND-LES-EAUX	Cin'amand	03 27 40 96 69	juliette.cinamand@gmail.com
SAINT-AMAND-LES-EAUX	Théâtre des Sources*	03 20 58 14 50	afouquet@cineligue-hdf.org
SANTES	Espace Agora*	03 20 58 14 50	cbrochart@cineligue-hdf.org communication.culture@santes.fr
SOLRE-LE-CHÂTEAU	Ciné Rex	03 27 59 30 87	bourephilippe@wanadoo.fr
THUMERIES	Le Foyer	03 20 86 99 71	r.reffas@wanadoo.fr
TOURCOING	Les Écrans	03 20 27 94 40	jjaroszyk@cinemas.ugc.fr
TOURCOING	Le Fresnoy	03 20 28 38 04	lmenard@lefresnoy.net
VALENCIENNES	Gaumont	03 27 21 51 16	valenciennes.exploitation@cinemas-pathegaumont.com
VILLENEUVE-D'ASCQ	Kino-Ciné	03 20 41 61 43	pgostijanovic@gmail.com prog.kino.cine@gmail.com
VILLENEUVE-D'ASCQ	Le Méliès	03 20 61 96 90	chan@lemelies.fr
WASQUEHAL	Cinéma Gérard Philipe	03 20 58 14 50	cbrochart@cineligue-hdf.org benjamin.salin@ville-wasquehal.fr

*Partenaires du réseau de cinéma itinérant *CinéLigue Hauts-de-France*.

**Groupe *Les Toiles du Nord*.

COLLÈGE AU CINÉMA

SAISON
2023
2024

Le Département du Nord

En partenariat avec :

Le ministère de la Culture et de la Communication -

Direction régionale des affaires culturelles Hauts-de-France (DRAC)

L'Éducation nationale : le rectorat de l'académie de Lille

Le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et l'association *L'Archipel des lucioles*

L'association De la suite dans les Images

Nord
le Département est là →



Tout l'agenda culturel
sur lenord.fr

